



MANIFESTE 2015

POUR L'ARRÊT DES REJETS DES EFFLUENTS LIQUIDES CHIMIQUES, TOXIQUES ET RADIOACTIFS DE L'USINE ALTEO DANS LES EAUX DU PARC NATIONAL DES CALANQUES

PREMIERS SIGNATAIRES DU MANIFESTE :



DÉCEMBRE 2015



Manifeste 2015 pour l'arrêt des rejets des effluents liquides chimiques, toxiques et radioactifs de l'usine Alteo dans les eaux du Parc National des Calanques

MANIFESTE 2015

Nous, citoyens français, responsables, engagés dans la protection de l'environnement, dans la qualité de notre cadre de vie, dans la préservation de notre santé publique, n'accepterons pas la décision que pourrait prendre notre Gouvernement en faveur d'intérêts financiers parcellaires, sans tenir compte de l'avis de la population largement exprimé lors de l'enquête publique, et en portant de graves préjudices au pouvoir de la vie, de la biodiversité et à notre futur.

À l'heure de la COP21, il n'est plus temps de privilégier les intérêts des Industries polluantes quand ces derniers mettent en danger non seulement l'environnement mais aussi notre santé, notre réservoir alimentaire marin, ainsi que l'économie touristique et résidentielle liée à la qualité de nos eaux et de nos ressources marines.

La France ne doit pas manquer le rendez-vous de l'exemplarité en s'engageant sans concessions pour la protection des Mers, des Océans et de la chaîne alimentaire marine.

En 1993, Péchiney (ALTÉO) s'était engagé à régler le problème des rejets de boues rouges en mer dans les 5 ans. Aujourd'hui non seulement le problème n'est pas résolu mais la France va renouveler à l'industriel le permis de polluer en déversant des effluents toxiques, chimiques et radioactifs, au sein du Parc National des Calanques.

- **considérant le droit pour le citoyen** de demander un positionnement clair des élus de la République Française sur l'engagement de leur responsabilité, aujourd'hui et dans les années à venir,
- **considérant les objectifs de la Présidence de la République** et de la grande conférence environnementale de la COP21 qui doivent adresser aux acteurs économiques et financiers les signaux nécessaires à la réorientation de leurs investissements, afin d'engager la transition vers des économies bas carbone et respectueuses de l'environnement,

MANIFESTE 2015

- **considérant que l'industriel ALTÉO doit se conformer à la législation internationale**, à la convention de Barcelone et au protocole d'Athènes-Syracuse qui interdisent le rejet en mer de polluants ne respectant pas les normes adoptées, à la charte du Parc National des Calanques, dont l'objectif est de préserver les écosystèmes et la biodiversité marine, ainsi qu'aux exigences des Directives Cadre sur l'Eau (DCE, transcrite dans le SDAGE Rhône Méditerranée) et sur la stratégie pour le milieu marin,
- **considérant le Droit Public Maritime bafoué** et l'opportunité pour la Ministre de l'Environnement du Développement Durable et de l'Énergie, Ségolène Royal, d'une saisine du Conseil d'État,
- **considérant une augmentation prévisible des effets nocifs**, liée au passage des effluents de l'état solide à un état liquide chargé de métaux lourds et métalloïde (mercure, plomb, arsenic, aluminium, uranium etc...) non biodégradables, qui se cumulent au fil du temps. L'eau polluée plus légère que l'eau de mer remontera vers la surface et le phénomène naturel d'« upwelling » accentuera cette remontée, lorsque le mistral souffle, confinant la pollution vers le littoral et les plages,
- **considérant l'impact désastreux sur la faune et la flore marines** de cette pollution invisible sans frontières se dispersant en Méditerranée et les problèmes liés aux questions de santé publique, avec la pollution des plages par les métaux lourds et la concentration des polluants le long de la chaîne alimentaire jusqu'à l'humain,
- **considérant la dangerosité de la vétusté de la canalisation qui déverse les rejets en mer, et le risque écologique et sanitaire majeur** lié à une rupture probable de la canalisation ou/et d'un effondrement du plateau continental en zone sismique,
- **considérant l'immense perte économique que subira la région PACA** du fait de l'impact important de la pollution à métaux lourds sur les métiers de la pêche, la consommation des produits de la mer et sur l'économie touristique et résidentielle des villes du littoral, qui repose sur la qualité de leur environnement,
- **considérant la mauvaise utilisation de l'aide publique** attribuée depuis plus de 20 ans à l'industriel, sa volonté de manipuler les études d'impact et de désinformer l'opinion publique en se servant du chantage à l'emploi,

MANIFESTE 2015

- considérant que les solutions pour dépolluer ces rejets existent, lesquelles permettent la récupération des métaux lourds et le recyclage de l'eau actuellement gaspillée, avec un débit gigantesque de 270m³ par heure,

Nous demandons au Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie

la saisine du Conseil d'État

**l'ouverture d'une table de négociation ministère, associations, ALTEO afin
de contraindre l'industriel au respect des réglementations en vigueur,
avec la mise en place de techniques d'épuration totale
et le recyclage effectif des eaux rejetées,
l'apport de compensations financières aux acteurs victimes de préjudices importants,
la surveillance des fonds pollués,
une approche sociale et humaine vis-à-vis des salariés de l'entreprise.**

N'ACCEPTONS PAS L'INACCEPTABLE

**STOP aux rejets liquides massifs d'effluents toxiques,
chimiques et radioactifs en mer Méditerranée !**

Contacts presse:

Alain Matési	+00 33 6 26 04 92 22	alain.matesi@gmail.com
Gérard Carrodano	+00 33 6 09 08 22 12	poissons-vivants@orange.fr
William Grandordy	+00 33 6 59 18 94 78	william@grandordy.fr